Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260929-202684-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures , le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 24 /09/2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Pauline MASSCHELEIN arrivée à 19h08, Xavier COMBE.

Absents excusés : Laëtitia ROYANT ayant donné pouvoir à Sébastien WACRENIER

Olivier EVANNO ayant donné pouvoir à Ange LE LAN

Absents :

Secrétaire de séance : Sylviane ROUYER

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-84
REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L.2121-8 du CGCT.

Monsieur Le Maire rapporte que l'adoption d'un règlement intérieur est désormais obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants en vertu de l'article L2121-8 du CGCT, et ce dans les six mois suivant l'installation du Conseil Municipal.

Vous trouverez en annexe du présent ordre du jour, une proposition de règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal annexé.

Fait à Meslan, le 01/10/2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire, Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Sylviane ROUYER

MAIRIE DE MESLAN 56520 MORBIHAN